

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0032744

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2978

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : YOUSSEF LAHARICHI FAISAL

Date de naissance : 28/07/56 à Fez

Adresse : ROUTE CALIFORNIE ROUTE MENKA

App 3 ETG RDC - CASA BLANCA

Tél. : 06 54 50 0 19 51 Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 7-11-23

Nom et prénom du malade : YOUSSEF LAHARICHI FAISAL

Age : 71/7/56

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : HTA + Diabète

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

07 NOV. 2023

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 11/11/23

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/11/23			150/00	Docteur CHRAIBI A. 104, Bd. de la Grande Ceinture Av. Mohammed VI - CASABLANCA Tél: ...

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie des Yeux Mme. LAHRICH SAMIA 258, Boulevard de l'Oasis Tél: 05 22 98 85 17 - Casablanca	07/11/23	853.50

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	G B	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

صيدلية ليسيين

Pharmacie Les Cygnes

Mme Samia LAHRICHI

Diplômée de la Faculté
de Pharmacie de nantes (France)

256, Bd. de l'Oasis - Tél. : 05.22.98.49.51
CASABLANCA



سامية لحريشي

خريجية كلية الصيدلة بنانث (فرنسا)

05 22 98 49 51 : شارع الوازيس - الهاتف :
دار البيضا

Facture

Client... M. Lattarichi Faical

Casablanca, le ... 07/11/23

QUANTITE	DESIGNATION	P. U.	TOTAL
02	Acauchek 8125	139.00	279.00
			279.00

Pharmacie des Cygnes
Mme. LAHRICHI SAMIA
256, Boulevard de l'Oasis
Tél: 05 22 98 85 17 - Casablanca

Docteur A. CHRAIBI

Médecin Assermenté

Expert auprès des Tribunaux

134, Bd. de la Grande Ceinture

Hay Mohammadi - Casablanca

Tél. : Cabinet : 05 22 60 15 78

Domicile : _____

الدكتور عبد الله الشرايببي

طبيب محل خير لدى المحاكم

134، شارع الخراص الكبير

الحي المحمدية - الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 60 15 78

العنوان : _____

Casablanca, le 27-11-23 : الدار البيضاء، في

Mr Lahrichi Faïçal

87.00

- Biorenics 500mg (S.V)

40.00

- Cotipred 20mg (S.V) (1)

45.30 x 3

- Yestolim spray (S.V) (1) (3)

77.80

- Cendrol 1,25mg (1) (3)

75.10

- Epyca 75mg (1) (1)

139.56 x 2

- Aciclovic (2)

92.10

- Amanel 3mg (1)

22.20 x 3

- Codolipron (3)

T = 853.00

Pharmacie des Cygnes
M. LAHRICHI SAMIA
256, Boulevard de l'Oasis
Tél.: 05 22 98 85 17 - Casablanca

Docteur CHRAIBI A.

134, Bd. de la Grande Ceinture

Hay Mohammadi - Casablanca

Tél.

AMAREL 3 MG
CP 830
P.P.V: 92DH10
LOT: ZE002V
PER: 08/2025

PPV: 40DH00
PER: 04/24
LOT: M1181

BioVanic 500 mg
7 Comprimés
Deva Pharmaceutique
6 118000 410065

LOT: M0979
PER: 02/2025
PPV: 87,00 DH

Cetipred® 20 mg
20 comprimés effervescents séchables
bottu
R2: Allée des Cassiniers - Ain Soltane - Casablanca
3. Bouchichi - Pharmacie Responsable
6 118000 041016

2024-08-15
LOT: 26069421

PPC: 199,50 DHS
(07) 04

ACCU-CHEK®
Active
07124155

25
TEST STRIPS
5 second test

ACCU-CHEK®
Active
07124155

LOT: 26067413
2024-06-15

Epyca® 75 mg
Pré gabapétine
14 gélules
PPV: 75DH10
PROMOPHARM S.A.
6 118001 260690

Lot: 98Y
EXP: 11/2024
PPV: 45,30 DH

Ventoline 100 mcg
Aérosol, 200 doses.

6 118001 141258

Ventoline 100 mcg
Aérosol, 200 doses.

6 118001 141258

Lot: EV9L
EXP: 09/2024
PPV: 45,30 DH

Ventoline 100 mcg
Aérosol, 200 doses.

6 118001 141258

Lot: LV4Y
EXP: 11/2024
PPV: 45,30 DH

PPV: 22DH20
PER: 04/25
LOT: M1253

Codoliprane®
Paracétamol / Codeine
400 mg/20 mg
16 Comprimés sécables

6 118000 040217

PPV: 22DH20
PER: 03/25
LOT: M1251

Codoliprane®
Paracétamol / Codeine
400 mg/20 mg
16 Comprimés sécables

6 118000 040217

PPV: 22DH20
PER: 04/25
LOT: M1254

Codoliprane®
Paracétamol / Codeine
400 mg/20 mg
16 Comprimés sécables

6 118000 040217